

Acteurs de la parentalité



- 
- * Les Relais Assistantes Maternelles
 - * La Protection Maternelle et Infantile
 - * Les centres sociaux
 - * Les structures d'accueil collectif du jeune enfant
 - * Les Lieux d'Accueil Enfant Parent
 - * Les référents parentalité à la Caf de l'Yonne

Les RAM (Relais Assistantes maternelles)

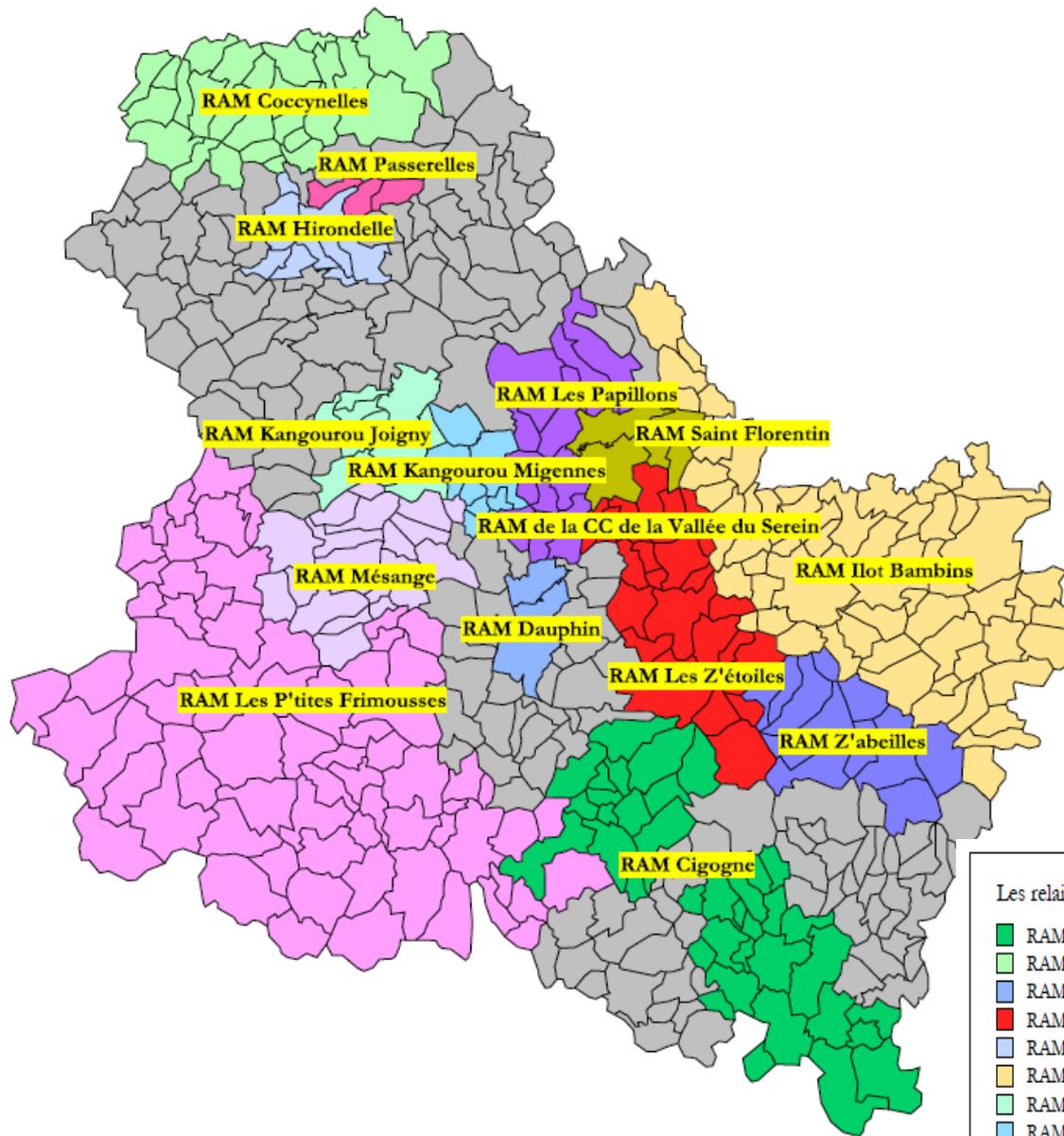
Les relais sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange gratuits au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Les Ram sont animés par une professionnelle de la petite enfance. Ils ont deux missions principales :



- * Les parents et futurs parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, notamment les assistantes maternelles, et sur les démarches en tant qu'employeur.
- * Les Ram apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.



- * Les ateliers éducatifs (ateliers de musiques, activités manuelles, etc...) proposés par les Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles



Les relais assistants maternels

RAM Cigogne	(38)	RAM Les P'tites Frimousses	(69)
RAM Coccynelles	(26)	RAM Les Papillons	(14)
RAM Dauphin	(2)	RAM Les Z'étoiles	(13)
RAM de la CC de la Vallée du Serein	(10)	RAM Mésange	(20)
RAM Hironnelle	(9)	RAM Passerelles	(3)
RAM Ilot Bambins	(62)	RAM Saint Florentin	(5)
RAM Kangourou Joigny	(10)	RAM Z'abeilles	(13)
RAM Kangourou Migennes	(9)	Communes non couvertes	(152)

Source : Caf de l'Yonne

date : 31/12/2014

La PMI

Protection Maternelle et infantile

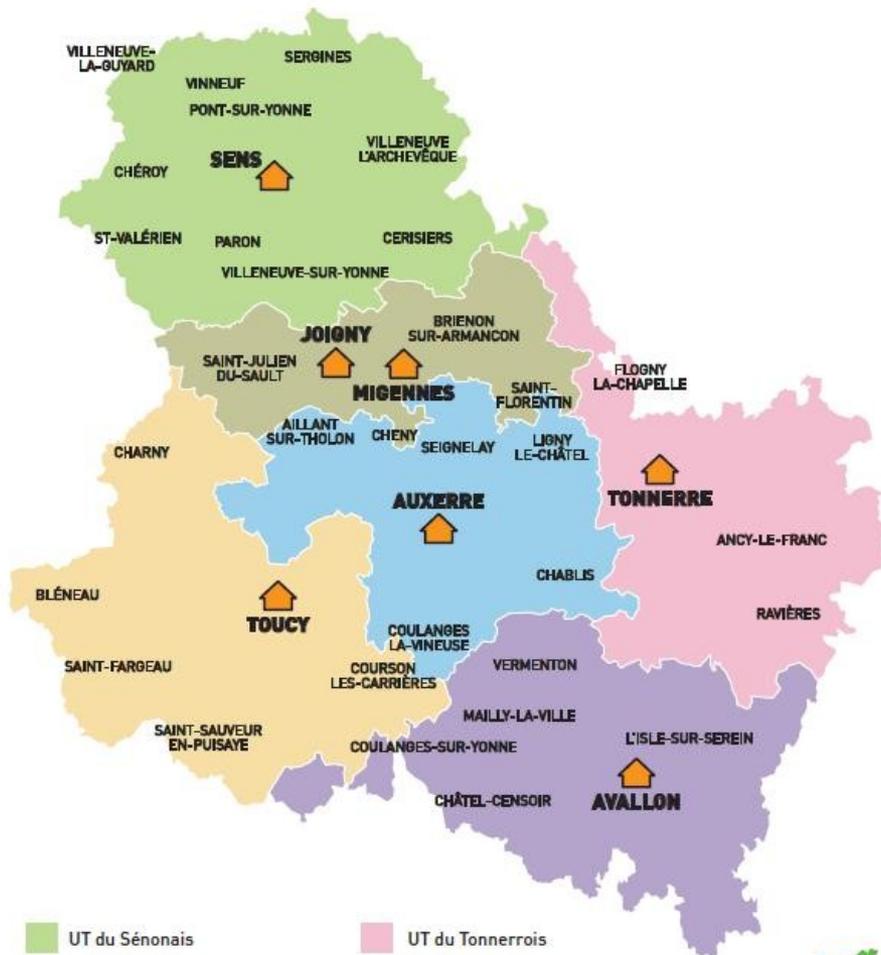
- * **Le service de protection maternelle et infantile (PMI)** est un service du conseil départemental. Ce service est dirigé par un médecin et composé de médecins, cadres de santé, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, conseillères conjugales et personnels administratifs. **Le service PMI est chargé d'assurer la protection sanitaire de la famille et de l'enfant.**
- * **Parents d'enfants de 0 à 6 ans la PMI propose :**
 - D'accompagner les pères et mères dans leur rôle de parents
 - D'aider les parents à développer leurs compétences.

La PMI

Les missions sont déployées par des équipes basées en territoire :

- *Accompagne les futurs parents
 - propose des consultations pré et post natales et des suivis à domicile
- *Assure le suivi médical de l'enfant jusqu'à 6 ans
 - Par des consultations médicales du jeune enfant
 - En réalisant un bilan de santé pour les enfants en moyenne section de maternelle
- *Assure la planification et l'éducation familiale
- *Concourt à la protection de l'enfance
- *Délivre l'agrément et assurer le suivi des assistantes maternelles
- *Agréer et suivre les structures d'accueil collectif
- *Soutient les parents d'enfants porteurs de handicap

Découpage en Unités Territoriales de Solidarité



- UT du Sénonais
- UT du Jovinien - Migennois
- UT de l'Auxerrois
- UT de la Puisaye - Forterre
- UT du Tonnerrois
- UT de l'Avallonnais
- Unités Territoriales



Unité Territoriale du Sénonais
26, rue Carnot - BP 615 - 89106 Sens Cedex
Tél. : 03 86 83 67 00

Unité Territoriale de l'Auxerrois
4, avenue de Perrigny - 89000 Auxerre
Tél. : 03 86 49 58 00

Unité Territoriale du Jovinien
1, rue Alexander Von Humboldt - 89400 Joigny
Tél. : 03 86 92 08 17

Unité Territoriale du Migennois
60, rue Emile Zola - 89400 Migennes
Tél. : 03 86 92 08 00

Unité Territoriale du Tonnerrois
35, rue Vaucorbe - 89700 Tonnerre
Tél. : 03 86 54 85 00

Unité Territoriale de l'Avallonnais
2, rue du Général Leclerc - 89200 Avallon
Tél. : 03 86 34 95 30

Unité Territoriale de Puisaye-Forterre
10, rue Arraul - 89130 Toucy
Tél. : 03 86 44 42 00

Les centres sociaux

Un centre social c'est :

Un équipement de quartier à vocation sociale globale, accessible à tous, un équipement de proximité à caractère généraliste.

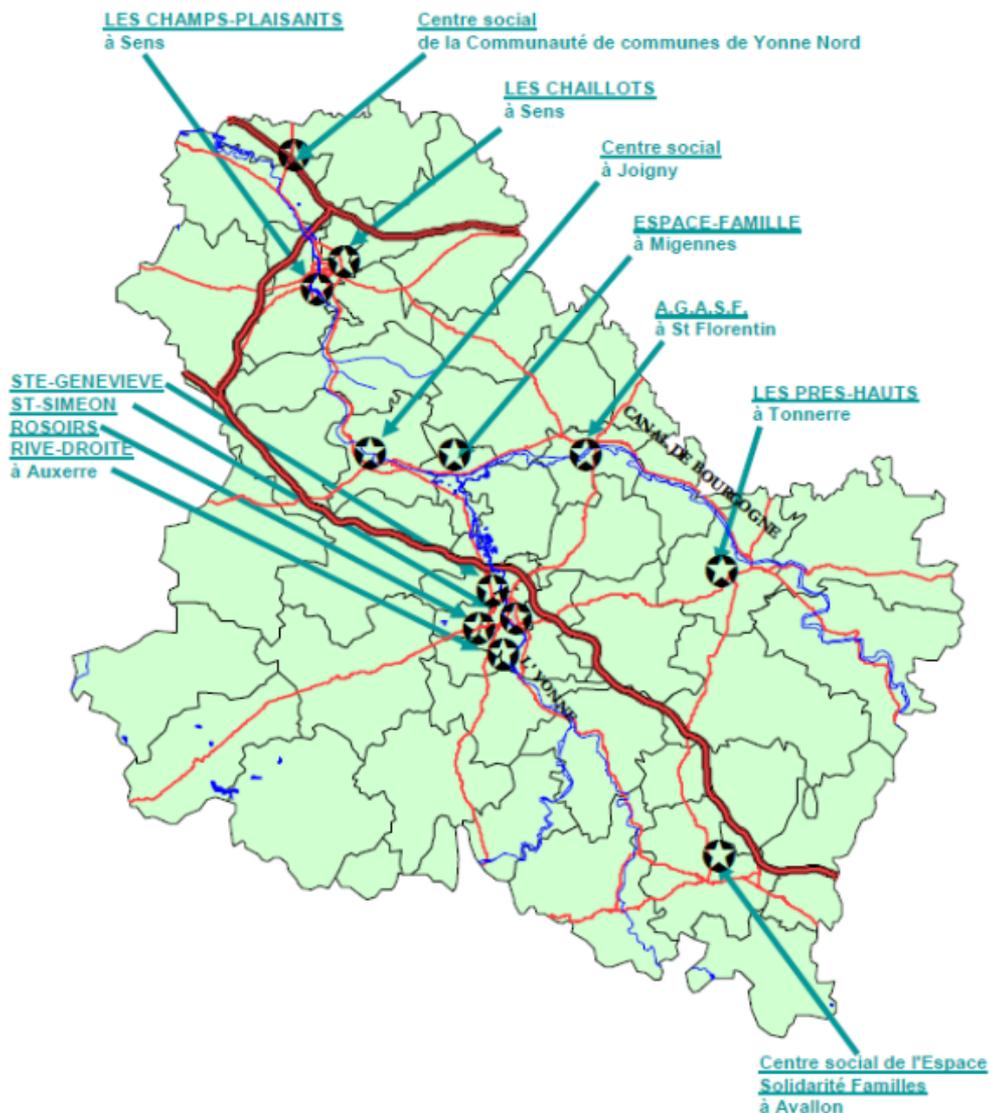
Un lieu d'animation de la vie sociale : il suscite la participation et l'initiative des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant.

Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : le centre social offre aux familles, aux enfants et aux jeunes un lieu d'accueil, de rencontre et d'information, destiné à les soutenir dans leurs relations et rôles parentaux, à leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale.

Les centres sociaux

* Un partenaire clé, le référent familles :

- Le référent familles d'un centre social est un travailleur social
- Il a pour objectif de mettre en place des actions ou projets pour :
 - soutenir les parents, dans leur rôle éducatif
 - renforcer les liens entre les enfants et les parents
- Le soutien à la parentalité se déroule essentiellement au sein d'actions collectives, dans lesquelles les parents peuvent échanger entre pairs.
- Le centre social a pour fonction d'être un lieu ressources, dans lequel peuvent intervenir de nombreux partenaires.
- La construction de projets en matière de soutien à la parentalité est une de leurs missions principales. Les professionnels des centres sociaux utilisent régulièrement la démarche projet.



Espace famille
18 avenue des cosmonautes
89400 Migennes
03 86 62 47 49

Centre social
Maip
7 rue de l'île de France
89600 St Florentin
0386 35 09 04

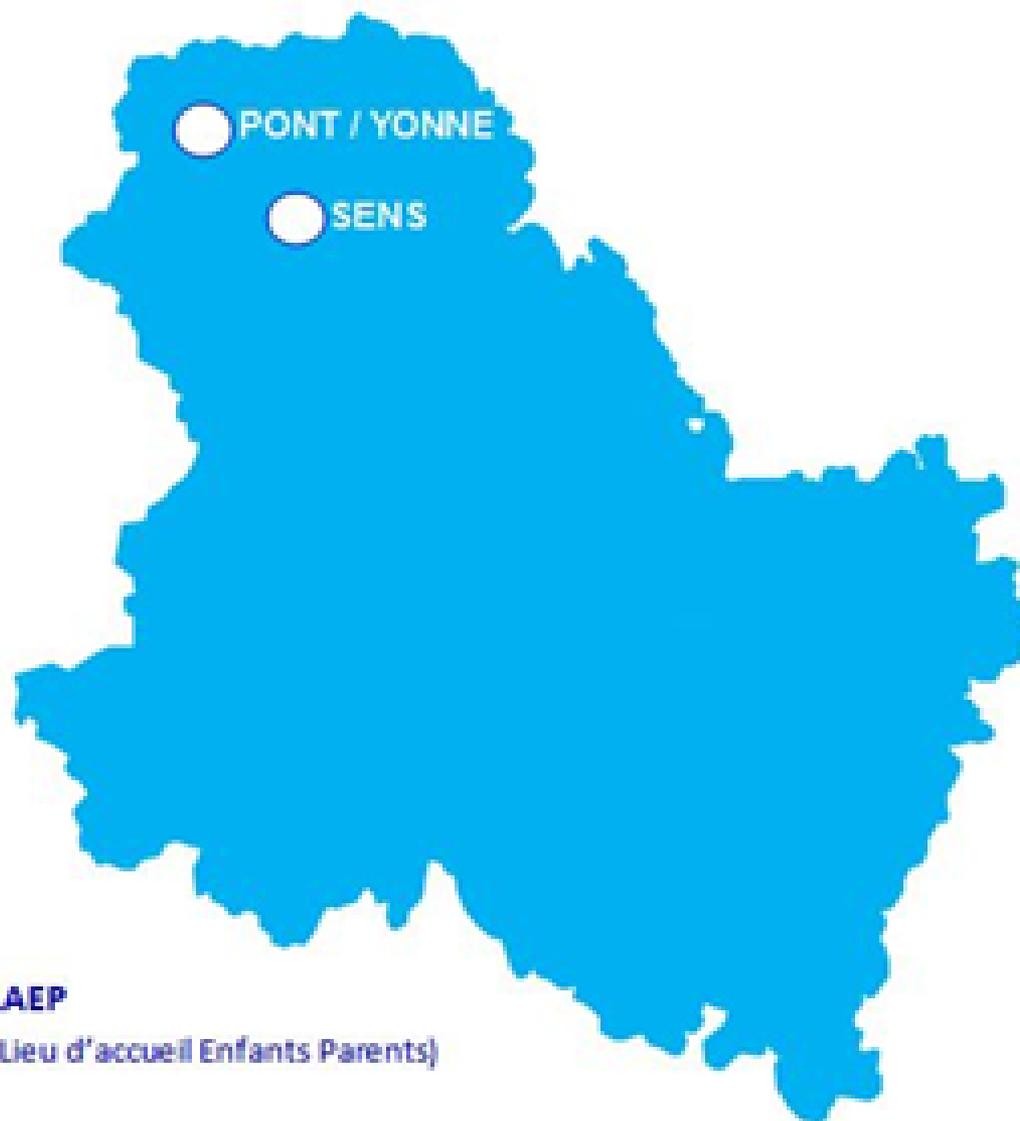
Les structures d'accueil collectif du jeune enfant

- * Pour les tout-petits (0 /6ans), **un accueil collectif** est assuré dans les établissements tels que les crèches, les micro-crèches, les haltes garderies, les structures multi-accueil.
- * Les enfants sont accueillis par des professionnels de la petite enfance (éducateur de jeune enfant, puéricultrice, CAP petite enfance ...)
- * Chaque établissement a son projet d'établissement
- * Publics : Tous les parents peuvent y être accueillis. Une attention est donnée à l'accueil des familles à faible revenus et ayant enfant porteur de handicap.

LAEP

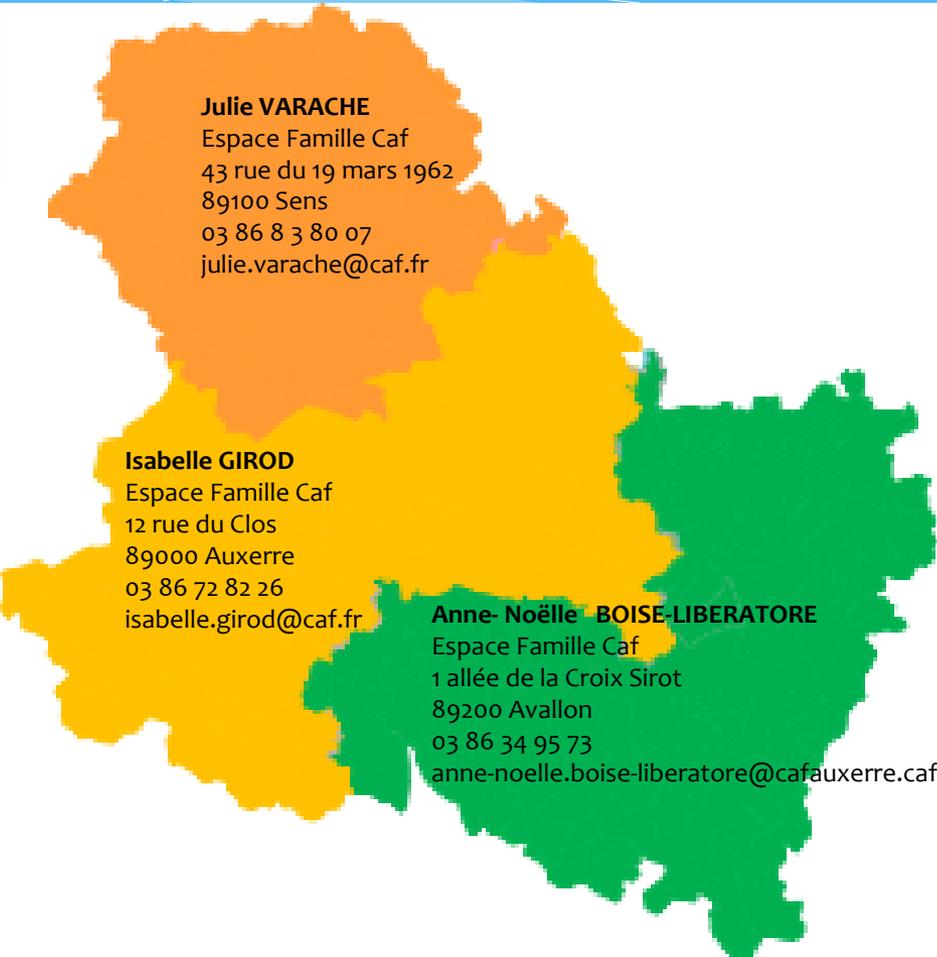
Lieu d'Accueil Enfants Parents

- * Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (Laep) sont des lieux de rencontre, d'écoute, de parole et de réassurance, où sont accueillis conjointement l'enfant et ses parents, ou l'adulte qui l'accompagne.
- * L'équipe est composée d'accueillants professionnels et/ou bénévoles, garants des règles de vie spécifiques de ce lieu.
- * Ils ont été mis en place pour conforter la relation parents - enfants et valoriser le rôle et les compétences des parents.



 **LAEP**
(Lieu d'accueil Enfants Parents)

Les référents parentalité à la Caf de l'Yonne



Julie VARACHE

Espace Famille Caf
43 rue du 19 mars 1962
89100 Sens
03 86 8 3 80 07
julie.varache@caf.fr

Isabelle GIROD

Espace Famille Caf
12 rue du Clos
89000 Auxerre
03 86 72 82 26
isabelle.girod@caf.fr

Anne-Noëlle BOISE-LIBERATORE

Espace Famille Caf
1 allée de la Croix Sirof
89200 Avallon
03 86 34 95 73
anne-noelle.boise-liberatore@cafauverre.caf.fr